



Plan Régional
d'Insertion
des Travailleurs
Handicapés
en Île-de-France

L'expérience d'Arcat dans le
cadre de PPS 1 et PPS 2

**Accompagner vers l'emploi des
personnes vivant avec des Maladies
Chroniques Évolutives invalidantes**

www.prithidf.org



« *Maladie de longue durée, évolutive, souvent associée à une invalidité et à une menace de complications graves.* » OMS

- **Plus d'une personne sur cinq concernée en France (Anact)**
- **37% >15 ans concernés (19 millions de personnes)**
- **13 millions avec limitation dans la vie courante**
- **Pathologies répandues et pourtant souvent invisibles**

Maladies infectieuses	Les maladies rénales
Maladies respiratoires	Les maladies rhumatismales
Maladies neurodégénérative	Les diabètes
Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin	Les cancers
Maladies du sang	Les maladies de santé mentale
Les maladies cardiaques	

Créée en 1985, Arcat était à l'origine dédiée à la recherche médicale et l'expertise scientifique.

Objectif : Participer à l'amélioration des conditions de vie des personnes atteintes de maladies, notamment le VIH et le VHC, en situation de précarité

- Accueil inconditionnel personnes en situation de précarité
- Equipe pluridisciplinaire: AS, juriste, psy, médecin etc. + 3 chargées d'insertion professionnelle

Depuis 10 ans, prestations professionnelles spécifiques 1 & 2 en direction des personnes vivant avec MCE

~96/an : 780 personnes accompagnées au total

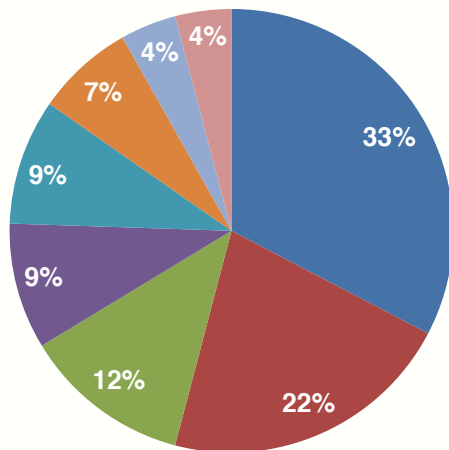
2 CIP / médecin conseil interviennent sur les PPS

- **PPS 1 : évaluation des capacités dans le cadre du projet professionnel et remobilisation**
- **PPS 2 : Appui à l'élaboration ou à la validation du projet professionnel**

Nous n'intervenons pas sur les questions de compensation ou d'aménagement

Approche participative : *Pas sur nous sans nous!*

Pathologie public accompagné en 2018



- Maladies auto-immunes
- VIH-sida
- Maladies inflammatoires chroniques de l'intestin
- Maladies cardiaques
- Cancers
- Diabète (1&2)
- Maladies rénales
- Maladies rhumatismales

- **Variété des pathologies**
- **Polypathologies (50 % file active 2018)**

« *Je ne suis pas handicapée* »

- **Personnes autonomes**
- **Personnes compétentes**

Cadres de formation / emploi peu adaptés / adaptables

Maladies chroniques évolutives:

- ***Des situations individuelles très diverses***
- ***Dégradation pas systématique***
- ***Peuvent rester silencieuses puis connaître des pics et provoquer arrêts de travail / hospitalisation.***

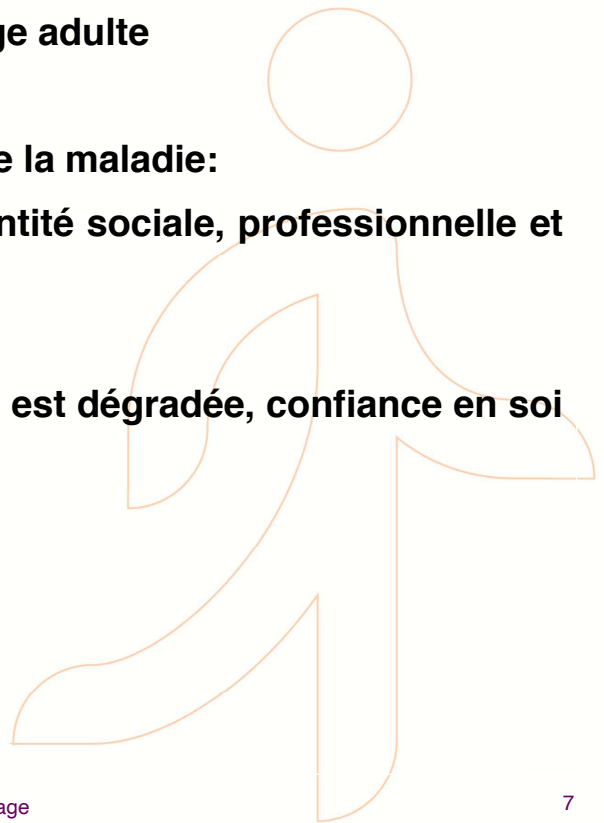


Apparition tardive : adolescence ou âge adulte

Expérience traumatique à l'annonce de la maladie:

- **Nécessité de reconstruire son identité sociale, professionnelle et familiale**

Fragilité psychologique : image de soi est dégradée, confiance en soi entamée...



Invisibilité de la maladie :

- **Fatigabilité**
- **Douleurs aiguës (et invisibles)**
- **Sentiment d'incompréhension**
- **Fatigue psychique**
- **Sensation de vide**
- **Concentration altérée**
- **Complexité des démarches administratives**
- **Troubles moteurs**
- **Période d'hospitalisation**

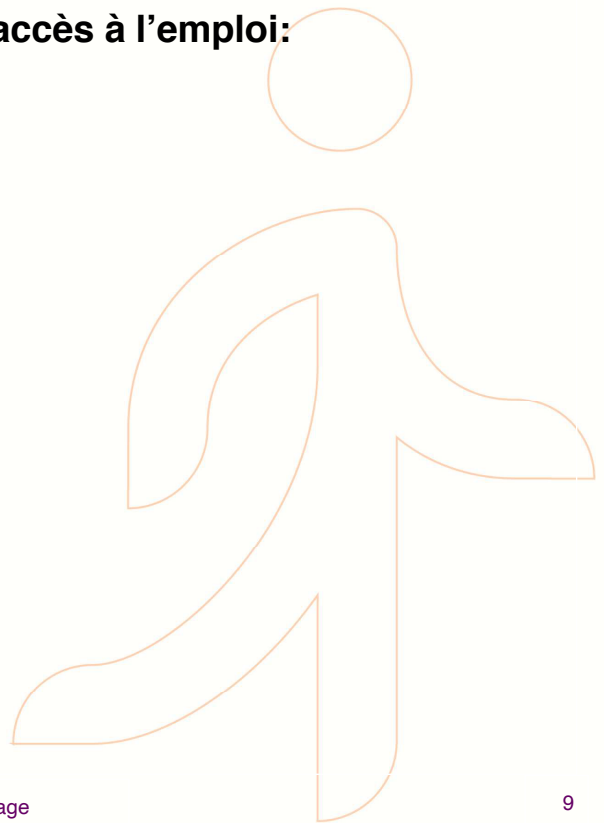


Constat général : fort attachement à l'accès à l'emploi:

- **Exutoire des effets de la maladie**
- **Marqueur d'inclusion sociale**

Et pourtant cela génère :

- **Stress**
- **Découragement**
- **Épuisement**
- **Retards**
- **Absentéisme**
- **Décrochage/Abandon**

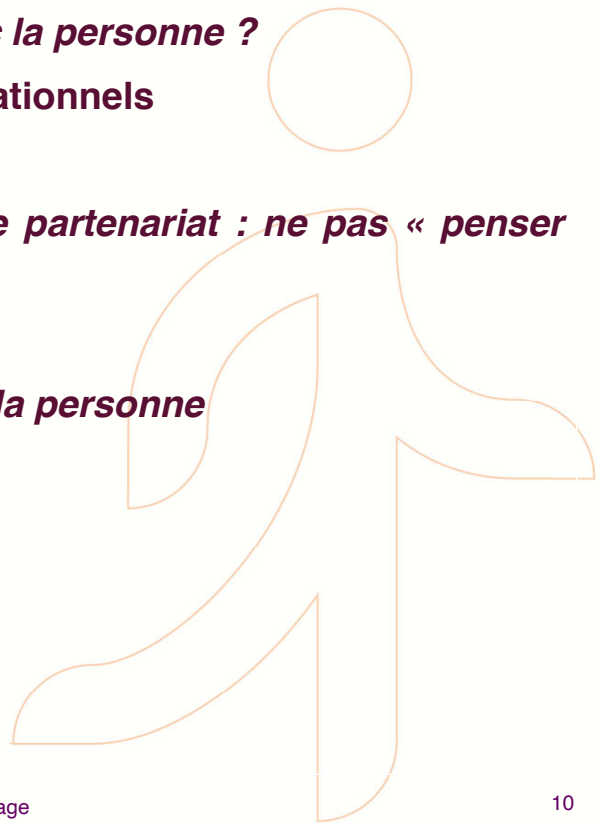


Et si on commençait par discuter avec la personne ?

=> Ses besoins matériels / organisationnels

Adopter une attitude bienveillante, de partenariat : ne pas « penser ou vouloir bien faire à sa place »

Organiser et sécuriser le parcours de la personne



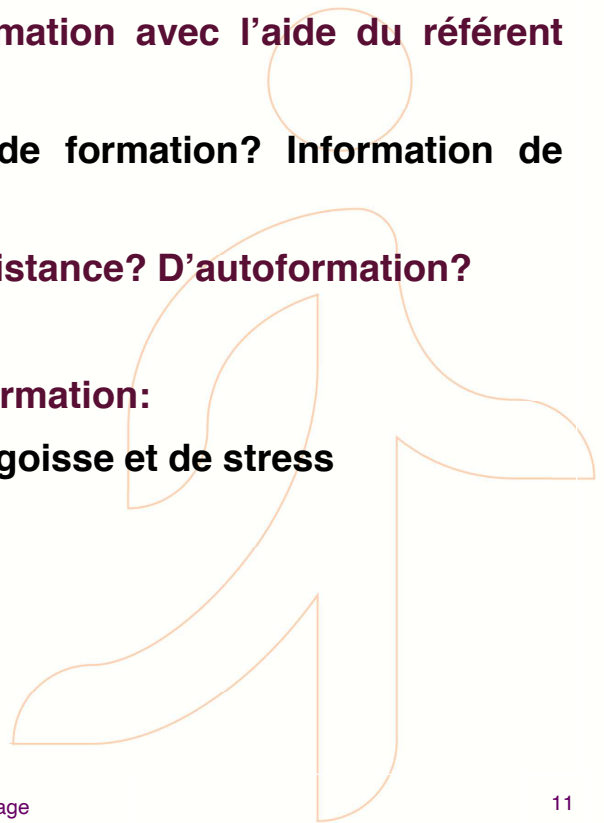
Anticiper et préparer l'entrée en formation avec l'aide du référent handicap du CFA

- **Rythme de la formation? Lieux de formation? Information de l'équipe pédagogique?**

Envisager possibilité de formation à distance? D'autoformation?

Temps d'entretien/suivi en début de formation:

- **Détecter et prévenir situations d'angoisse et de stress
=>facteurs aggravants des MCE**



Lors de la recherche d'entreprise, prendre en compte:

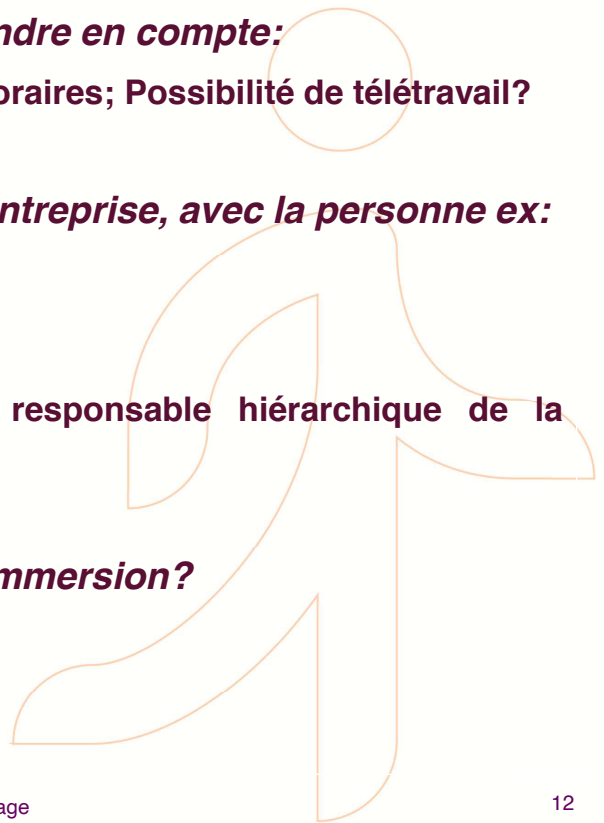
- Trajet (durée et modes de transport); Horaires; Possibilité de télétravail?

Anticiper et préparer l'intégration en entreprise, avec la personne ex:

- Ses besoins d'aménagements
- Ses contraintes
- Associer le médecin du travail, le responsable hiérarchique de la personne

Proposer au préalable une période d'immersion?

Organiser le suivi de la prise de poste

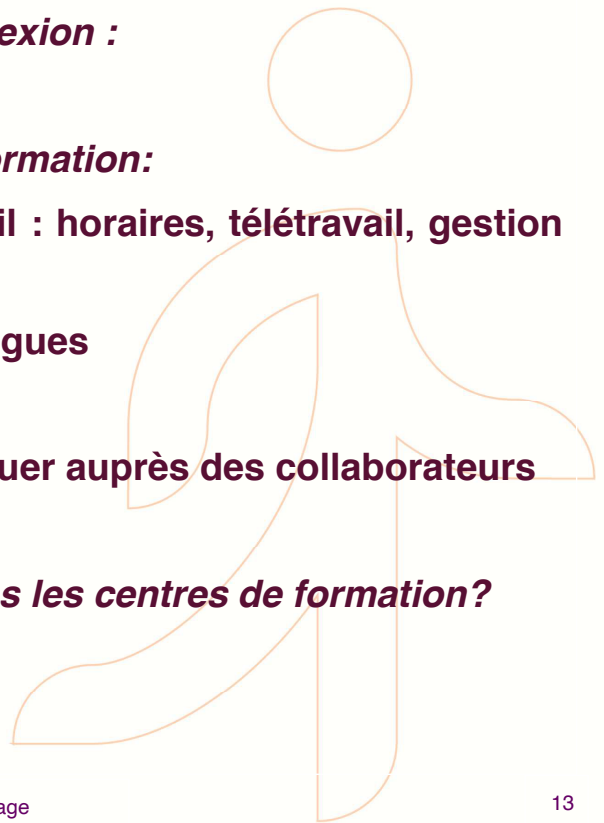


Pistes de réflexion :

Repenser les modes de travail et de formation:

- **Souplesse des conditions de travail : horaires, télétravail, gestion des tâches etc.**
- **Favoriser la coopération entre collègues**
- **Formation à temps partiel?**
- **Si la personne le désire, communiquer auprès des collaborateurs**

Formation des référents handicap dans les centres de formation?



1. Accident vasculaire cérébral invalidant ;
2. Insuffisances médullaires et autres cytopénies chroniques ;
3. Artériopathies chroniques avec manifestations ischémiques ;
4. Bilharziose compliquée ;
5. Insuffisance cardiaque grave, troubles du rythme graves, cardiopathies valvulaires graves, cardiopathies congénitales graves ;
6. Maladies chroniques actives du foie et cirrhoses ;
7. Déficit immunitaire primitif grave nécessitant un traitement prolongé, infection par le virus de l'immuno-déficience humaine (VIH) ;
8. Diabète de type 1 et diabète de type 2 ;
9. Formes graves des affections neurologiques et musculaires (dont myopathie), épilepsie grave ;
10. Hémoglobinopathies, hémolyses, chroniques constitutionnelles et acquises sévères ;
11. Hémophilies et affections constitutionnelles de l'hémostase graves ;
12. maladie coronaire ;
13. Insuffisance respiratoire chronique grave ;
14. Maladie d'Alzheimer et autres démences (2)(3) ;
15. Maladie de Parkinson (3) ;
16. Maladies métaboliques héréditaires nécessitant un traitement prolongé spécialisé ;
17. Mucoviscidose ;
18. Néphropathie chronique grave et syndrome néphrotique primitif ;
19. Paraplégie ;
20. Vascularites, lupus érythémateux systémique, sclérodermie systémique ;
21. Polyarthrite rhumatoïde évolutive ;
22. Affections psychiatriques de longue durée ;
23. Rectocolite hémorragique et maladie de Crohn évolutives ;
24. Sclérose en plaques (3) ;
25. Scoliose idiopathique structurale évolutive (dont l'angle est égal ou supérieur à 25 degrés) jusqu'à maturation rachidienne ;
26. Spondylarthrite grave ;
27. Suites de transplantation d'organe ;
28. Tuberculose active, lèpre ;
29. Tumeur maligne, affection maligne du tissu lymphatique ou hématopoïétique

La base Expérience rassemble près de 600 fiches décrivant des expériences réussies de recrutement, d'intégration et de politique RH autour du handicap.	https://www.agefiph.fr/Entreprise/Partage-d-experience
Agence Nationale pour l'amélioration des conditions de travail - ANACT	https://www.anact.fr/maladies-chroniques-evolutives-les-enjeux
Ce site reprend les travaux réalisés afin de développer la démarche et les méthodologies "approche par le travail et maintien dans l'emploi les personnes atteintes de maladies chroniques évolutives" initiées depuis 8 ans par l'Aract Aquitaine.	http://www.maladie-chronique-travail.eu/
Centre Ressources formation Handicap	https://crfh-handicap.fr/accessibilite-des-formations/amenager-une-formation/
Article L1226-5 Tout salarié atteint d'une maladie grave au sens du 3° et du 4° de l'article L. 322-3 du code de la sécurité sociale bénéficie d'autorisations d'absence pour suivre les traitements médicaux rendus nécessaires par son état de santé.	https://www.legifrance.gouv.fr/